Éducation à la sexualité: soutenir une approche flexible, concertée et diversifiée pour couvrir toutes les dimensions de la sexualité et répondre aux besoins variés des jeunes

Mémoire présenté par la Coalition pour l'éducation à la sexualité et la Fédération du Québec pour le planning des naissances dans le cadre des consultations sur le programme d'études Éthique et culture religieuse





Julie Robillard
Porte-parole, Coalition pour l'éducation à la sexualité
Co-coordonnatrice, Fédération du Québec pour le planning des naissances
469, rue Jean-Talon Ouest, bureau 335
Montréal, Québec, H3N 1R4
514-866-3721 poste 1801
jrobillard@fqpn.qc.ca

Éducation à la sexualité: soutenir une approche flexible, concertée et diversifiée pour couvrir toutes les dimensions de la sexualité et répondre aux besoins variés des jeunes

Fédération du Québec pour le planning des naissances

Fondée en 1972, la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) est un regroupement féministe de défense des droits et d'éducation populaire en matière de santé sexuelle et reproductive. La FQPN rassemble une trentaine de groupes locaux, régionaux et nationaux ainsi qu'une quarantaine de membres individuel.le.s. Son mandat est de sensibiliser, informer et encourager la réflexion critique en santé sexuelle et reproductive ainsi que de promouvoir le libre choix dans une perspective de justice sociale.

L'éducation à la sexualité fait partie de ses dossiers politiques principaux avec l'avortement, la contraception et la santé sexuelle et reproductive des filles, des femmes et des personnes trans, non binaires et bispirituelles en situation de handicap, Sourdes et neurodiverses.

Depuis plusieurs années déjà, la FQPN se mobilise sur le dossier de l'éducation à la sexualité, tentant d'ouvrir le dialogue avec les ministères impliqués dans le déploiement et le développement des contenus transmis aux élèves, ce qui a donné lieu à quelques rencontres. En 2018, la FQPN a lancé une pétition, «L'éducation à la sexualité, ça va pas s'faire par magie!», pour rassembler les communautés, et principalement les organismes communautaires, autour de l'enjeu du retour obligatoire de l'éducation à la sexualité dans les écoles québécoises. Près de 3000 signatures individuelles et d'organismes ont été récoltées à ce jour. Un colloque rassemblant plus de 120 acteur.ice.s¹ de tous horizons (milieux communautaire, académique, syndical, scolaire ainsi que de la santé et des services sociaux) a été réalisé en mars 2018 dans le but de partager leurs réalités, des outils et de l'information de même que développer et renforcer des liens entre ces différents milieux.

Coalition pour l'éducation à la sexualité

La Coalition pour l'éducation à la sexualité s'est formée à partir des groupes signataires de la pétition «L'éducation à la sexualité, ça va pas s'faire par magie!»², initiée par la FQPN en 2017 et qui a récolté près de 3000 signatures individuelles et d'organismes. La Coalition rassemble près d'une centaine de groupes pancanadiens, provinciaux, régionaux et locaux dont le but commun est de faire avancer concrètement l'accès à une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice pour l'ensemble des jeunes au Québec. Plusieurs actions politiques et médiatiques ont été réalisées par les membres de la Coalition au cours des deux dernières années et cette

1

¹ Plusieurs dizaines de personnes désirant s'inscrire étaient sur une liste d'attente, mais n'ont pu participer au colloque, faute d'espace. De plus, 97% des participant.e.s ont mentionné vouloir participer à une 2e édition. Les besoins des intervenant.e.s de tous milieux en éducation à la sexualité sont bien réels.

² Pour plus d'informations: fgpn.gc.ca/educsex

dernière se réunit environ 5 fois par année pour réseauter et agir politiquement pour que l'éducation à la sexualité au Québec soit positive, inclusive et émancipatrice pour les jeunes.

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	L'importance de la culture religieuse	6
	Recommandations 1, 2	6
3.	Les raisons du retrait du cours FPS	7
	Recommandations 3, 4, 5	9
4.	Qui devrait offrir l'éducation à la sexualité	10
	Recommandation 6	11
5.	La formation des professionnel·les	12
	Recommandations 7, 8	13
6.	Le temps dédié à l'éducation à la sexualité	14
	Recommandation 9	14
7.	Les multiples dimensions de la sexualité	15
	Recommandations 10, 11	16
8.	Résumé des recommandations	17
9.	Listes des membres et des cosignataires	19
10.	Bibliographie	20

1. Introduction

La Coalition pour l'éducation à la sexualité et la Fédération du Québec pour le planning des naissance (FQPN) sont heureuses de constater que l'éducation à la sexualité fasse partie des priorités du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES), car elle est absolument essentielle.

L'éducation à la sexualité est un droit internationalement reconnu, intrinsèque aux droits à la santé et à l'information, qui sont protégés au Canada. Elle est essentielle d'un point de vue de santé publique, sachant que les ITSS ont considérablement augmenté, voir doublé dans le cas de la chlamydia chez les 14-25 ans au cours de la dernière décennie au Québec.³ L'éducation à la sexualité est également cruciale sur les plans légal, social et éthique, notamment en matière de consentement et d'égalité entre les genres, sans compter qu'elle développe l'esprit critique des jeunes en les informant sur leurs droits et leur donnant des outils pour mieux connaître leurs limites, les exprimer et respecter celles des autres. L'éducation à la sexualité est multidimensionnelle et il est impératif qu'elle se trouve dans le cursus scolaire des élèves de tous âges.

Dans le but de mieux saisir les enjeux, nous exposons un bref historique de l'éducation à la sexualité au Québec et nous remettons en contexte l'émergence du programme d'études Éthique et culture religieuse (ÉCR). Ensuite, nous détaillons, point par point, notre analyse et nos recommandations quant à l'introduction de l'éducation à la sexualité dans le programme d'études ÉCR. Nous terminons avec un résumé des recommandations et la liste des membres de la FQPN et de la Coalition pour l'éducation à la sexualité ainsi que des cosignataires de ce mémoire.

L'éducation à la sexualité au Québec⁴

Dès les années 1980, le milieu communautaire se mobilise pour que les jeunes aient accès à une éducation à la sexualité féministe à l'école. En 1981, la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN) lance une pétition en ce sens. Malgré l'opposition de quelques groupes religieux et plus conservateurs qui s'inquiètent, entre autres, de l'enseignement de l'homosexualité et de la sexualité aux jeunes filles, le gouvernement

³ INSPQ - Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Québec année 2017 et projections 2018 (novembre 2018). En ligne:

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2471_infections_transmissibles_sexuellement_sang_ __2017_sommaire.pdf

⁴ Cette section résume le «Petit historique des cours d'éducation à la sexualité au Québec», p.2-3, contenu dans : Fédération du Québec pour le planning des naissances - FQPN (2018). Petit manuel pour une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice. Montréal: FQPN. En ligne: http://fgpn.gc.ca/main/wp-content/uploads/2018/10/Petit-manuel.pdf

Ce «Petit historique», inclus dans le «Petit manuel» cité ci-haut, provient principalement des travaux de Julie Descheneaux, qui a présenté ce contenu lors du colloque suivant: Descheneaux, Julie (2019). « Historique de l'éducation à la sexualité au Québec ». Communication présentée dans le cadre du colloque Ensemble, pour une éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice, Montréal, 29 mars.

va de l'avant et introduit, en 1986, le cours de Formation personnelle et sociale (FPS) qui inclut un volet sur l'éducation à la sexualité au primaire au secondaire.

Au tournant des années 2000, dans la mouvance du Renouveau pédagogique, le cours FPS est retiré au primaire en 2000 et au secondaire en 2005. Les thématiques qui le composaient, dont l'éducation à la sexualité, sont devenues transdisciplinaires et non obligatoires. La seule exception concerne les aspects précis de la reproduction, des ITSS et de la contraception, qui sont obligatoirement transmis dans le cours de Science et technologie depuis 2006. Ainsi, même si les écoles sont encouragées à poursuivre la transmission de tous les contenus en éducation à la sexualité, sans moyens concrets ni financement adéquat, elles peinent à y arriver.

Dans ce contexte, les organismes communautaires ont pris le relais de la transmission de ces connaissances et ont ainsi développé de réelles expertises en la matière. Alliés naturel du milieu scolaire, ces organismes, dans toute leur diversité, offrent tant des ateliers pour les enfants et les jeunes que pour les intervenant·es de première ligne qui ont continué, volontairement, à faire de l'éducation à la sexualité en classe.

Au début de la décennie 2010, le communautaire continue de se mobiliser pour le retour officiel de l'éducation à la sexualité dans les écoles. Trois pétitions circuleront au cours de cette période, dont celle de la FQPN en 2018. Suite aux recommandations de la Commission sur la culture et de l'éducation qui traite les pétitions et sachant que 80% des écoles ne font pas une éducation à la sexualité complète, que celle-ci est inégale d'un établissement à l'autre et que les ITSS sont en augmentation, particulièrement chez les jeunes, le gouvernement va de l'avant pour réintroduire un programme dans les écoles. De nouveaux contenus sont développés et un projet pilote est lancé en 2015 dans 19 écoles primaires et secondaires. En 2017, malgré un bilan mitigé du projet pilote (Jetté, 2017), les contenus deviennent accessibles à tous les établissements qui sont libres de les transmettre ou non de façon transitoire et, à la rentrée 2018, ces contenus sont obligatoires dans toutes les écoles du Québec.

L'implantation obligatoire des contenus en éducations à la sexualité est donc extrêmement récente au Québec et elle s'accompagne d'un budget nettement insuffisant pour permettre l'atteinte des objectifs. Les établissements et commissions scolaires ont à peine eu le temps de s'approprier les contenus, de former adéquatement leur personnel et de mettre en place des collaborations avec d'autres milieux, dont le communautaire et le réseau de la santé et des services sociaux, afin de pouvoir les transmettre aux élèves de la meilleure manière qui soit.

Le programme d'études Éthique et culture religieuse

Dans la foulée du débat sur les accommodements raisonnables et de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles (Commission Bouchard-Taylor) lancée en février 2017, le programme d'études Éthique et culture religieuse voit le jour et fait son entrée dans les écoles québécoises à la rentrée 2008. Le but de ces enseignements, faisant notamment écho aux conclusions du rapport Bouchard-Taylor déposé au printemps 2008, est de promouvoir le vivre-ensemble en permettant à l'ensemble des élèves québécois es de mieux connaître les diverses religions, tant d'un point de vue culturel que religieux.

2. L'importance de la culture religieuse

Le programme d'études ÉCR a été introduit dans les écoles québécoises en 2008. Certes, près de 12 ans après sa création, il a besoin d'une mise à jour. Doit-on cependant jeter le bébé avec l'eau du bain? Dans le formulaire mis en ligne pour la consultation publique, il n'y a aucune question quant à l'importance ni à la place que devrait occuper la culture religieuse dans le nouveau programme. Le postulat de base est qu'elle sera simplement effacée ou considérablement réduite sans que la population ne puisse se prononcer à ce sujet, contrairement aux huit autres thématiques ciblées par le MÉES. Nous nous inquiétons de cette prise de décision soudaine sans consultation et réitérons l'importance de la culture religieuse dans les apprentissages scolaires et citoyens des élèves.

Dans la mesure où plusieurs religions se côtoient dans une nation où la culture dominante, bien que laïque (c'est-à-dire que le pouvoir politique est séparé du pouvoir religieux), est empreinte d'un héritage catholique indéniable, il est primordial de continuer cet «apprentissage du vivre-ensemble qui favorise la compréhension et le respect mutuels»⁵, notamment via le programme d'études ÉCR, tel que recommandé par la Commission Bouchard-Taylor. La culture majoritaire n'est pas neutre. Même si cet héritage catholique est généralement qualifié de «patrimoine culturel» et qu'il n'est pas perçu comme religieux par plusieurs, il est impossible renier ses racines religieuses catholiques. Dans ce contexte, il est crucial que les jeunes continuent à faire ces apprentissages afin de mieux comprendre, tant leur propre héritage et réalité que ceux des autres. Et c'est exactement à cet objectif que répond le programme ÉCR: mieux connaître et comprendre les diverses religions d'un point de vue culturel et historique.

Recommandation 1: Que la culture religieuse ne soit pas retirée, en tout ou en partie, du programme d'études ÉCR, mais qu'elle soit plutôt mise à jour dans une perspective intersectionnelle⁶ afin d'éviter les stéréotypes.

Recommandation 2: Que la population générale et les expert·es soient appelé·es à se prononcer, au même titre que les autres thématiques pressenties par le MÉES, sur l'importance de la culture religieuse dans le programme d'études ÉCR.

⁵ Bouchard, Gérard et Charles Taylor (2008). Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Échanger pour s'entendre. Gouvernement du Québec. p. 172.

⁶ L'intersectionnalité reconnaît que les identités sont complexes et que plusieurs oppressions peuvent être vécues simultanément. Par exemple, une femme noire vivra du sexisme en tant que femme et du racisme en tant que Noire, mais également une forme particulière d'oppression en tant que «femme noire», précisément à la croisée de ces deux oppressions.

3. Les raisons du retrait du cours FPS

L'ancien cours Formation personnelle et sociale (FPS) dans lequel était incluse l'éducation à la sexualité et qui a existé de 1986 jusqu'au début des années 2000 est souvent encensé. Pourtant, plusieurs raisons valables ont mené à son abolition. Le problème n'est pas tant que ce cours n'existe plus, mais bien que les thématiques qu'il contenait, dont l'éducation à la sexualité, sont devenues optionnelles pour les écoles sans pour autant qu'elles ne reçoivent de cadre de référence, de soutien ni de moyens financiers pour continuer à la faire. Souvenons-nous des problématiques qui ont mené à sa disparition.

Thématique reléguée aux oubliettes

L'éducation à la sexualité faisait partie du cours FPS avec d'autres thématiques, tout comme ce serait le cas avec la refonte du programme d'études ÉCR. L'un des problèmes qui avait été identifié à l'époque est que cette thématique ou quelques aspects de cette thématique, avec lesquels certain.e.s enseignant.e.s étaient moins à l'aise (et ce, malgré la formation reçue, nous y reviendrons plus tard), pouvaient être repoussés à la fin de l'année et ne pas avoir lieu par «manque de temps». Ainsi, le même problème pourrait fort probablement se poser de nouveau avec l'introduction de l'éducation à la sexualité dans la nouvelle mouture du programme ÉCR, c'est-à-dire de remettre à plus tard des aspects de l'éducation à la sexualité (ou la thématique complète, dépendamment du temps qui y sera dédié), dans l'espoir de ne pas avoir à les transmettre, malgré la formation reçue.

Exemptions

Récemment, il y a eu plusieurs cas d'exemptions des contenus en éducation à la sexualité en Outaouais⁷. L'existence des exemptions n'est pas remise en question, par exemple pour permettre à une élève de ne pas suivre une séance où les agressions à caractère sexuel seraient abordées à cause d'un passé spécifique, mais elles doivent demeurer des cas d'exception. Notre crainte avec l'introduction de l'éducation à la sexualité dans un cours-matière est qu'elle sera prévue à des moments prédéterminés. Il sera donc beaucoup plus facile pour les parents de retirer leur enfant ou, sans nécessairement demander une exemption, de motiver l'absence de leur enfant lors de ces séances.

Évaluation des apprentissages

Il est certain que pour remédier aux deux problématiques précédentes, on peut rendre obligatoire l'évaluation des apprentissage des élèves quant à l'éducation à la sexualité.

⁷ Scali, Dominique. 2019. «Éducation à la sexualité: Plus de 200 élèves exemptés». Le Journal de Montréal (Montréal), 4 novembre. En ligne:

https://www.iournaldequebec.com/2019/11/04/education-a-la-sexualite-plus-de-200eleves-exemptes

En effet, si cette thématique fait partie d'un cours-matière, on peut s'attendre à ce que les apprentissages faits soit évalués afin qu'une note apparaisse au bulletin.

Cette évaluation pose problème en soi concernant l'éducation à la sexualité. En effet, comment peut-on évaluer les apprentissages en éducation à la sexualité? Sur quels critères se basera-t-on? Le risque est grand de tomber dans une vision normative de la sexualité, où la personne enseignante est appelée à évaluer et juger des potentiels comportements sexuels.

Par exemple, dans la thématique Vie affective et amoureuse en secondaire 1, il est question de l'orientation sexuelle. Si les définitions (que veut dire gai, lesbienne, bisexuel·le, etc.) ou le coming out sont évalués théoriquement, un script particulier sur comment vivre son homosexualité, par exemple, peut y être mis de l'avant, dévalorisant par le fait même les autres manières de se définir, de comprendre et d'agir sa sexualité. Est-ce pertinent d'évaluer théoriquement ces apprentissages? Ces derniers n'existent-ils pas plutôt pour que les élèves connaissent l'existence de ces diverses réalités, tant pour leur permettre de comprendre leurs propres attirances que pour prendre conscience qu'elles et ils côtoient déjà et continueront de côtoyer différentes manières de se définir, de comprendre et d'agir la sexualité tout au long de leur vie?

Les apprentissages en éducation à la sexualité existent, selon le MÉES, pour permettre «aux élèves de: mieux se comprendre; d'établir des relations affectives respectueuses pour eux-mêmes et les autres; de développer leur esprit critique, leur bon jugement et leur sens des responsabilités» (nous soulignons).⁸ Est-il seulement pertinent d'évaluer ces apprentissages?

Étant dans une société où les inégalités sociales persistent malgré l'égalité de droit, il serait extrêmement hasardeux de s'aventurer à évaluer les apprentissages en éducation à la sexualité. Le sexisme, le racisme, l'homophobie et le capacitisme ne sont que quelques exemples de discrimination qui, même s'ils font partie des motifs de non-discrimination des chartes des droits et libertés québécoise et canadienne et que certain·es les croient révolus, sont toujours très présents dans notre société. Par exemple, un discours fait «aux jeunes filles de faire attention à ne pas consommer d'alcool ou à ne pas s'habiller de manière 'provocante'» peut, à première vue, sembler très bien pour assurer leur sécurité. Ce discours est toutefois sexiste, car il ne s'applique

⁸ Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. 2020. Éducation à la sexualité. En ligne: http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/education-a-la-sexualite/

⁹ Descheneaux, Julie, Pagé, Geneviève, Piazzesi, Chiara, Pirotte, Magaly et Fédération du Québec pour le Planning des naissances (2018). Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice : méta-analyse qualitative intersectionnelle des besoins exprimés par les jeunes. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Fédération du Québec pour le planning des naissances. p.29 En ligne:

http://www.fgpn.gc.ca/main/wp-content/uploads/2018/09/Rapport-de-recherche-v7LR revise.pdf

pas aux garçons et rend les filles «'responsables' de leur vulnérabilité sexuelle»¹⁰. Alors, si les apprentissages des élèves sur les contenus en éducation à la sexualité, tels que l'image corporelle, les agressions à caractère sexuel ou même l'agir sexuel sont évalués dans un cours-matière, le risque est grand de tomber dans une vision normative de la sexualité, c'est-à-dire une vision qui ne tient pas compte de ces inégalités. En conséquence, on perdrait complètement de vue les objectifs réalistes et pertinents du MÉES (cités ci-haut) avec le retour de l'éducation à la sexualité dans les écoles.

Recommandation 3: Que l'éducation à la sexualité ne soit pas, en tout ou en partie, incluse dans le programme d'études ÉCR afin de ne pas reproduire les problématiques vécues avec l'ancien cours FPS, soit éviter les contenus en éducation à la sexualité avec lesquels certain·es enseignant·es sont moins à l'aise (malgré la formation) en les repoussant à la fin de l'année et ainsi ne pas les transmettre par «manque de temps».

Recommandation 4: Que l'éducation à la sexualité ne soit pas, en tout ou en partie, incluse dans le programme d'études ÉCR afin d'éviter de faciliter les demandes d'exemption ou les absences motivées par les parents qui désirent retirer leur enfant de ces contenus.

Recommandation 5: Que les apprentissages des élèves en matière d'éducation à la sexualité ne soient pas évalués, c'est-à-dire qu'ils ne fassent pas l'objet d'une note au bulletin, afin d'éviter un jugement normatif.

-

¹⁰ Idem

4. Qui devrait offrir l'éducation à la sexualité?

Depuis qu'il est question du retour de l'éducation à la sexualité dans les écoles du Québec en 2010, une question demeure en suspens: qui sont les personnes les mieux placées pour transmettre les contenus en éducation à la sexualité? Les sexologues? Les enseignant·es d'ÉCR? Les intervenant·es communautaires? Les infirmièr·es scolaires? etc. Les études scientifiques à ce sujet avancent une réponse très nuancée.

L'UQÀM et la FQPN ont produit en 2018 une méta-analyse des études qui ont été menées sur l'éducation à la sexualité dans un contexte comparable à celui du Québec. Selon les jeunes, il n'y a pas qu'un seul type de professionnel·le qui peut transmettre des contenus en éducation à la sexualité, ces personnes peuvent être issues de différentes catégories professionnelles: « les infirmièr·es scolaire, le milieu communautaire, les sexologues ou encore les professeur·es. Encore ici, la complémentarité des stratégies est une option intéressante pour répondre à la variété de besoins des jeunes sans privilégier un groupe plutôt qu'un autre» (nous soulignons).

Ces faits sont d'ailleurs corroborés par une étude locale effectuée auprès de jeunes du secondaire par le programme Genres et Égalité de l'organisme Prévention CDN-NDG à Montréal. Effectivement, les jeunes veulent des gens qui sont à l'aise de parler de sexualité, peu importe leur rôle à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école¹². Une approche mixte est donc à favoriser: parfois les jeunes se sentent plus à l'aise avec une personne de l'école et parfois, avec une personne provenant de l'extérieur de l'école.

En mettant le fardeau sur les enseignant·es d'ÉCR uniquement, cela risque de ne pas répondre aux besoins des jeunes, qui sont diversifiés. D'ailleurs, l'Association québécoise en éthique et culture religieuse (AQÉCR) a réagi en septembre dernier, suite à la sortie du ministre Jean-François Roberge dans les journaux. Sous le choc d'apprendre cette grande réforme dans les journaux, alors que ses membres font partie des premières personnes concernées par la refonte, l'AQÉCR a été très claire: «[à] moins de souhaiter que les contenus en éducation à la sexualité ne se donnent pas vraiment, les intégrer unilatéralement à l'ÉCR dans ces conditions n'est pas l'idée du siècle.» Il y a présentement plusieurs parties prenantes dans l'éducation à la sexualité au Québec: des

¹¹ Julie Deschenaux et coll., ouvr. cité, p.53

¹² Duquette, Ramaëlle, Guillaume Soubeyrand-Faghel et Juliette Paume (2019). Cultivons la culture du consentement. Vers un changement systémique en matière de harcèlement sexuel dans les écoles. Montréal: Prévention CDN-NDG, programme Genres et Égalité. p.56 En ligne:

 $[\]frac{https://preventioncdnndg.org/hypersexualisation/wp-content/uploads/sites/6/2019/10/2019_-Rapport-d\%C3\%}{A9valuation-des-besoins-Cultivons-la-culture-du-consentement-1.pdf}$

¹³ Fournier, Sylvain. 2019. «Le cours d'éthique et culture religieuse n'est pas un débarras». *La Presse* (Montréal), 5 septembre. En ligne:

enseignant·es de diverses matières, des membres de l'équipe socio-professionnelle de l'école, des infirmièr·es scolaires, des sexologues, des intervenant·es communautaires, etc. et elles sont toutes importantes. L'éducation à la sexualité doit se faire de manière concertée, elle doit être adaptée à chaque réalité terrain et demeurer flexible. L'approche actuelle a d'ailleurs permis à quelques régions québécoises, notamment dans la Capitale-Nationale, Lanaudière et Sherbrooke, de mettre en place une structure de concertation avec l'ensemble des parties prenantes et nous constatons que le leadership partagé en matière d'éducation à la sexualité est une avenue prometteuse pour répondre à la réalité et aux besoins des jeunes.

Recommandation 6: Que le MÉES collabore avec toutes les parties prenantes (sexologues, corps enseignant, le milieu communautaire, infirmièr·es scolaires et membres des équipes socio-professionnelles scolaires, directions de santé publique régionales, etc.) afin d'offrir une approche mixte, adaptée à la réalité de chaque secteur et qui répondra le mieux aux besoins diversifiés des jeunes en matière d'éducation à la sexualité.

5. La formation des professionnel·les

L'un des arguments en faveur de l'introduction de l'éducation à la sexualité dans le programme d'études ÉCR est que les enseignant·es de cette matière recevront une formation adéquate pour transmettre ces contenus. Rappelons-nous que c'était également le cas avec l'ancien cours FPS, ce qui n'a pas complètement effacé les malaises que peuvent ressentir ces enseignant·es avec cette thématique. En fait, nous croyons que toutes les personnes éducatrices en milieu scolaire devraient recevoir de la formation (initiale et continue) sur l'éducation à la sexualité. Ces formations devraient cibler les savoirs et le savoir-être en éducation à la sexualité (connaissances théoriques et pratiques), mais également le savoir-être (être conscient·e de ses propres préjugés et des rapports de pouvoir, parvenir à créer un climat de confiance et de bienveillance avec son groupe, etc.).

L'éducation à la sexualité dans la formation initiale: pour qui?

Lorsque nous regardons de plus près la réalité terrain, nous constatons que la charge du cours ÉCR peut être octroyée à des enseignant·es d'autres matières, donc qui n'ont pas eu la formation ÉCR. Effectivement, ce cours ayant une fréquence moins élevée que les autres cours-matières, beaucoup de pédagogues prennent cette charge en complément de leur matière habituelle. Ainsi, le fait de restreindre la formation en éducation à la sexualité seulement aux enseignant·es d'ÉCR signifie une déresponsabilisation de l'ensemble du corps enseignant. D'une part, il est faux de prétendre que seul·es les pédagogues formé·es en ÉCR transmettront les contenus en éducation à la sexualité. D'autre part, l'éducation à la sexualité étant multidimensionnelle et transversale, elle devrait être intégrée dans la formation initiale de toutes les «personnes qui offriront les cours d'éducation à la sexualité» dans les écoles, tel que recommandé par la Commission sur la culture et l'éducation en 2010 suite à l'analyse de deux pétitions qu'elle a reçues et d'audiences publiques qu'elle a tenues.

L'éducation à la sexualité dans la formation: quel contenu?

Dans la formation (tant initiale que continue), les connaissances théoriques sont souvent privilégiées au détriment d'éléments plus axés sur le savoir-être. Pourtant, dans une thématique aussi sensible que l'éducation à la sexualité, l'attitude de l'éducateur·trice est aussi importante que ses connaissances théoriques.

«Ainsi, il est attendu de la personne responsable de ce cours qu'elle transmette un savoir-être et qu'elle ait la capacité de s'adapter aux besoins des personnes en présence. Posséder des connaissances sur la

¹⁴ Québec. Commission de la culture et de l'éducation. 2010. Étude des pétitions n° 1800-20101021 et n° 1801-20101021 concernant les cours d'éducation à la sexualité. Rapport. Québec: Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec. p.2

sexualité est une condition nécessaire, mais pas suffisante pour offrir ces apprentissages adéquatement. Répondre aux questions des élèves concernant la sexualité est une tâche qui est impartie aux éducatrices et aux éducateurs à la sexualité, mais d'autres études soutiennent que la création d'un environnement favorable à la pensée critique et à l'ouverture concernant la sexualité est d'autant plus importante (Haberland et Rogow, 2015). La compréhension des contextes sociaux dans lesquels la sexualité et l'intimité se vivent (âgisme, capacitisme, cisexisme, classisme, colonialisme, hétérosexisme, racisme, sexisme) est nécessaire pour répondre aux besoins des jeunes.»¹⁵

Ceci confirme d'autant plus qu'il n'y a pas qu'un seul type de professionnel·les qui peut offrir adéquatement l'éducation à la sexualité. Peu importe la catégorie professionnelle, «les adultes qui enseignent l'éducation à la sexualité doivent avoir une formation adéquate; leurs attitudes ont un impact majeur sur les jeunes à qui elles et ils enseignent (Denford et al., 2017; Guilbert et al., 2011; Otis et al., 2012).» ¹⁶

Recommandation 7: Que l'éducation à la sexualité soit incluse dans la formation initiale de toutes les personnes qui transmettront ces contenus dans les établissements scolaires.

Recommandation 8: Que la formation initiale et continue porte autant sur les savoirs que sur le savoir-être.

-

¹⁵ Julie Descheneaux et coll., ouvr. cité, p.53

¹⁶ Idem

6. Le temps dédié à l'éducation à la sexualité

Actuellement, l'éducation à la sexualité doit se faire obligatoirement jusqu'à 5 heures par année au primaire et jusqu'à 15 heures par année au secondaire. Le temps présentement dédié au programme d'études ÉCR au secondaire est de 250 heures sur 5 ans, ce qui équivaut en moyenne à 50 heures par année, dont aucune en secondaire 3. Selon une étude menée par L'AQÉCR «en 2013-2014, épluchant les grilles-matières de plus de 200 écoles publiques provenant de 49 commissions scolaires différentes, [...] 47 % d'entre elles n'arrivent même pas à offrir, à tous leurs élèves, les 250 heures indiquées en ECR»¹⁷. Ainsi, l'AQÉCR soulève une inquiétude que nous partageons: «Faut-il vraiment rapatrier tous les contenus obligatoires actuellement en vigueur à l'intérieur des périodes d'ECR? [...] Est-ce vraiment le meilleur endroit pour le faire?»¹⁸ (nous soulignons). Nous craignons effectivement une diminution des heures en éducation à la sexualité si elle est entièrement intégrée dans le nouveau programme d'études ÉCR.

Nous constatons également un autre problème: selon la formule actuelle du programme ÉCR, aucun temps n'y est dédié en troisième secondaire, alors que le cursus en éducation à la sexualité prévoient aborder plusieurs contenus avec les élèves de ce niveau en lien avec leur stade de développement. Peut-on vraiment devancer ou retarder ce qui est spécifiquement prévu pour ces élèves de 14-15 ans? Les contenus en éducation à la sexualité ont été élaborés précisément en tenant compte des divers stades de développement des jeunes, du primaire au secondaire. Nous nous préoccupons que les apprentissages de toute une année soit retirés parce qu'ils ne cadrent pas avec le format actuel du programme d'études ÉCR au secondaire.

Recommandation 9: Que le nombre d'heures actuellement dédié à l'éducation à la sexualité demeure, incluant les heures prévues en troisième secondaire, même si cette thématique est intégrée (en tout ou en partie) au programme d'études ÉCR.

¹⁷ Sylvain Fournier, ouvr. cité.

¹⁸ Idem

7. Les multiples dimensions de la sexualité

D'emblée, il faut reconnaître «le caractère multidimensionnel de la sexualité. La sexualité est reconnue comme une composante essentielle du développement de l'être humain»¹⁹. Elle concerne donc plusieur facettes de la vie humaine, pas seulement celle qui est visée notamment par le programme ÉCR, soit le développement de la personne.

«Les jeunes souhaitent que les programmes et activités développés répondent à leurs besoins dans toute leur diversité, afin de mieux les rejoindre. L'éducation à la sexualité concerne des enseignements d'une nature complexe, car elle touche à plusieurs dimensions de l'expérience humaine : le corps, l'individu, le relationnel, le sociétal, les différents contextes socioculturels. Aborder ces aspects demande de juxtaposer différentes approches et connaissances, d'autant plus que les jeunes ne sont pas un groupe aux besoins homogènes et qu'elles et ils doivent être rejoint.e.s dans leurs spécificités. Aussi, il faut des activités qui mobilisent différentes capacités d'apprentissages dans l'environnement scolaire – un environnement très structuré et normé – pour s'assurer que les jeunes sont rejoints et interpellés par les notions enseignées. [...] notre étude démontre surtout qu'une analyse intersectionnelle des besoins des jeunes privilégie l'alternance et la diversité des approches»²⁰ (nous soulignons).

À l'heure actuelle, il est déjà fréquent que des heures dédiées à l'éducation à la sexualité aient lieu dans le cours ÉCR et ailleurs. Tel que mentionné par l'AQÉCR, «il y a déjà des enseignants en ECR qui ont pris à bras-le-corps certains éléments de contenus compatibles avec certains thèmes de leur programme (la liberté, l'autonomie, la justice, la tolérance ou l'ambivalence de l'être humain, à titre d'exemples)»²¹. Ce qui n'a pas empêcher des enseignant·es «en français, en sciences et dans bien d'autres matières [de faire] la même chose»²². Ces autres matières scolaires sont tout autant concernées par l'éducation à la sexualité, comme les sciences et technologies (ITSS, anatomie, contraception), les langues (par les lectures sur la vie amoureuse, notamment), l'éducation physique et à la santé (n'oublions pas que la santé sexuelle est au coeur de la santé et du bien-être), l'univers social, etc. D'ailleurs, une étude canadienne démontre qu'en général, les éducatrices et éducateurs croient pertinent que certains contenus, tel que le contenu LGBTQ+, soit intégré dans différentes matières comme l'histoire, les sciences nature, les arts et même les mathématiques²³.

¹⁹ Julie Deschenaux, ouvr. cité, p.10

²⁰ Ibid, p.53

²¹ Sylvain Fournier, ouvr. cité

²² Idem

²³ Taylor, Catherine, Tracey Peter, Christopher Campbell, Elizabeth Meyer, Janice Ristock et Donn Short (2015). Rapport final du projet Chaque prof sur l'éducation inclusive des personnes LGBTQ dans les écoles de la

Il ne faut donc pas restreindre l'éducation à la sexualité aux cours ÉCR seulement, car cela limiterait grandement les possibilités de même que le temps dédié à l'éducation à la sexualité et cela réduirait également l'aspect multidimensionnel de la sexualité. Nous réitérons: il faut mettre en place une multiplicité d'approches pour répondre aux divers besoins des jeunes en matière d'éducation à la sexualité, ce que la structure actuelle permet. À l'instar de l'AQÉCR, nous croyons fermement que «[c]e qui manque, c'est le temps, la formation et les ressources externes. Il suffirait au ministre d'appuyer ce qui est déjà en branle en y injectant les fonds nécessaires»²⁴ (nous soulignons), tant dans le milieu scolaire que communautaire, qui est sur-sollicité depuis l'implantation des contenus obligatoires en éducation à la sexualité.

Si, malgré nos recommandations, l'éducation à la sexualité doit être incluse dans le programme ÉCR, il faut absolument privilégier une approche mixte, c'est-à-dire que l'éducation à la sexualité ne soit que partiellement intégrée aux cours ÉCR pour que d'autres contenus soient dispensés à d'autres moments dans d'autres matières et que ces apprentissages ne soient pas évalués.

Recommandation 10: Que le gouvernement appuie la structure actuellement mise en place pour l'éducation à la sexualité en y octroyant notamment les fonds suffisants à son déploiement (tant dans le milieu scolaire que communautaire) au lieu d'intégrer cette thématique dans le nouveau programme d'études ÉCR.

Recommandation 11: Que le gouvernement privilégie une approche transversale, telle que le permet la structure actuelle en éducation à la sexualité, afin de couvrir toutes les dimensions de la sexualités et de répondre aux divers besoins des jeunes en matière d'éducation à la sexualité

maternelle à la douzième année au Canada. Winnipeg: Manitoba Teachers' Society. p.110. En ligne: https://www.uwinnipeg.ca/rise/docs/chaque-prof-rapport-final.pdf

²⁴ Sylvain Fournier, ouvr. cité.

8. Résumé des recommandations

Recommandation 1: Que la culture religieuse ne soit pas retirée, en tout ou en partie, du programme d'études ÉCR, mais qu'elle soit plutôt mise à jour dans une perspective intersectionnelle afin d'éviter les stéréotypes.

Recommandation 2: Que la population générale et les expert·es soient appelé·es à se prononcer, au même titre que les autres thématiques pressenties par le MÉES, sur l'importance de la culture religieuse dans le programme d'études ÉCR.

Recommandation 3: Que l'éducation à la sexualité ne soit pas, en tout ou en partie, incluse dans le programme d'études ÉCR afin de ne pas reproduire les problématiques vécues avec l'ancien cours FPS, soit éviter les contenus en éducation à la sexualité avec lesquels certain·es enseignant·es sont moins à l'aise (malgré la formation) en les repoussant à la fin de l'année et ainsi ne pas les transmettre par «manque de temps».

Recommandation 4: Que l'éducation à la sexualité ne soit pas, en tout ou en partie, incluse dans le programme d'études ÉCR afin d'éviter de faciliter les demandes d'exemption ou les absences motivées par les parents qui désirent retirer leur enfant de ces contenus.

Recommandation 5: Que les apprentissages des élèves en matière d'éducation à la sexualité ne soient pas évalués, c'est-à-dire qu'ils ne fassent pas l'objet d'une note au bulletin, afin d'éviter un jugement normatif.

Recommandation 6: Que le gouvernement collabore avec toutes les parties prenantes (sexologues, corps enseignant, le milieu communautaire, infirmièr·es scolaires et membres des équipes socio-professionnelles scolaires, directions de santé publique régionales, etc.) afin d'offrir une approche mixte, adaptée à la réalité de chaque secteur et qui répondra le mieux aux besoins diversifiés des jeunes en matière d'éducation à la sexualité.

Recommandation 7: Que l'éducation à la sexualité soit incluse dans la formation initiale de toutes les personnes qui transmettront ces contenus dans les établissements scolaires.

Recommandation 8: Que la formation initiale et continue porte autant sur les savoirs que sur le savoir-être.

Recommandation 9: Que le nombre d'heures actuellement dédié à l'éducation à la sexualité demeure, incluant les heures prévues en troisième secondaire, même si cette thématique est intégrée (en tout ou en partie) au programme d'études ÉCR.

Recommandation 10: Que le gouvernement appuie la structure actuellement mise en place pour l'éducation à la sexualité en y octroyant notamment les fonds suffisants à son déploiement (tant dans le milieu scolaire que communautaire) au lieu d'intégrer cette thématique dans le nouveau programme d'études ÉCR.

Recommandation 11: Que le gouvernement privilégie une approche transversale, telle que le permet la structure actuelle en éducation à la sexualité, afin de couvrir toutes les dimensions de la sexualités et de répondre aux divers besoins des jeunes en matière d'éducation à la sexualité

9. Listes des membres et des cosignataires

Groupes membres de la Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN):

•

La Coalition pour l'éducation à la sexualité est composée de près d'une centaine de groupes membres, dont:

- Sexplique
- Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- AlterHéros
- Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida (COCQ-SIDA)
- Passion et Handicap Passion and Disability
- Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+
- •
- •
- •
- ullet
- ullet
- •
- Pour plus d'informations: fqpn.qc.ca/educsex

Les cosignataires de ce mémoire sont:

- Coalition des groupes jeunesse LGBTQ+
- •

10. Bibliographie

- Bouchard, Gérard et Charles Taylor (2008). Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation. Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Échanger pour s'entendre. Gouvernement du Québec.
- Descheneaux, Julie, Pagé, Geneviève, Piazzesi, Chiara, Pirotte, Magaly et Fédération du Québec pour le Planning des naissances (2018). Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice : méta-analyse qualitative intersectionnelle des besoins exprimés par les jeunes. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Fédération du Québec pour le planning des naissances. En ligne:

http://www.fqpn.qc.ca/main/wp-content/uploads/2018/09/Rapport-de-recherche-v7 LR revise.pdf

Duquette, Ramaëlle, Guillaume Soubeyrand-Faghel et Juliette Paume (2019). Cultivons la culture du consentement. Vers un changement systémique en matière de harcèlement sexuel dans les écoles. Montréal: Prévention CDN-NDG, programme Genres et Égalité. En ligne:

https://preventioncdnndg.org/hypersexualisation/wp-content/uploads/sites/6/2019/10/2019_-Rapport-d%C3%A9valuation-des-besoins-Cultivons-la-culture-du-consentement-1.pdf

- Fournier, Sylvain. 2019. «Le cours d'éthique et culture religieuse n'est pas un débarras».

 La Presse (Montréal), 5 septembre. En ligne:

 https://www.lapresse.ca/debats/opinions/201909/04/01-5239827-le-cours-dethique-et-culture-religieuse-nest-pas-un-debarras.php
- Québec. Commission de la culture et de l'éducation. 2010. Étude des pétitions n° 1800-20101021 et n° 1801-20101021 concernant les cours d'éducation à la sexualité. Rapport. Québec: Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale du Québec.
- Québec. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. 2020. Éducation à la sexualité. En ligne:
 - http://www.education.gouv.qc.ca/parents-et-tuteurs/education-a-la-sexualite/
- Scali, Dominique. 2019. «Éducation à la sexualité: Plus de 200 élèves exemptés». *Le Journal de Montréal* (Montréal), 4 novembre. En ligne:

https://www.journaldequebec.com/2019/11/04/education-a-la-sexualite-plus-de-200e leves-exemptes

Taylor, Catherine, Tracey Peter, Christopher Campbell, Elizabeth Meyer, Janice Ristock et Donn Short (2015). Rapport final du projet Chaque prof sur l'éducation inclusive des personnes LGBTQ dans les écoles de la maternelle à la douzième année au Canada. Winnipeg: Manitoba Teachers' Society. En ligne:

https://www.uwinnipeg.ca/rise/docs/chaque-prof-rapport-final.pdf